



Non respect de l'envoi de demande de pret immobilier

Par **Lydie62**, le **11/01/2011** à **13:41**

Bonjour,

je suis en passe d'acheter une maison, j'ai signé la simulation de pret mi-novembre. Au terme des 20 jours j'ai contacté mon banquier car je n'avais pas de nouvelles de celui-ci. Il m'a répondu que l'on était dans les temps. Entre temps je lui avait fourni tous les papiers dont il avait besoin, il ne lui manquait rien.

Mon banquier ne travaillant que par mail m'a répondu,"je vous envoie la demande de pret par mail et vous me la retournera signée.(C'était le 10/12/2010).

Malheureusement je n'ai rien reçu et par la suite celui- est parti en vacances sans évidemment me préciser son retour. De ce fait aujourd'hui je ne peux plus prétendre au"CREDIT SUR LES INTERETS D'EMPRUNTS" puisqu'il fallait signer avant le 31/12/2010.

Je l'ai appelé pour lui demander ce qu'il pouvait faire, celui-ci m'a répondu en ces termes:"vous n'etes pas ma seule cliente et je ne peux plus rien faire".

Le lendemain je suis allée à l'agence et j'ai demandé à voir le directeur celui-ci m'a reçu et m'a répondu qu'il réfléchira à une solution.

A ce jour j'attends toujours une réponse.

Quels sont mes droits puisqu'il y a erreur de la part de mon banquier?

Puis-je bénéficier d'une indemnisation?

Et si oui, de quelle ordre?

En vous remerciant par avance.

Bonne journée.